

MOBIL-HOME - DEMANDE DE RESERVATION POUR L'ANNEE 2024

REGLEMENT

Pièce à fournir avec la demande de réservation : photocopie de l'avis d'imposition sur le revenu 2023.

Si l'avis d'imposition n'est pas joint à la demande, le tarif le plus élevé sera appliqué

1. Les adhérents ayant loués hors saison (avril, mai, juin, septembre) ne seront pas pris en compte et garderont leurs droits pour juillet et août.
2. Les réservations seront prises uniquement par écrit sur imprimé spécial délivré par le COS.

Lorsque vous recevrez la confirmation de votre réservation (hors saison et/ou saison estivale) par courrier nominatif remis par votre directeur ou responsable, vous aurez 3 semaines pour vous présenter au COS avec votre règlement de la totalité de votre séjour validant votre réservation (CB, chèque à l'ordre du COS OYONNAX, en espèces).

Après ce délai, votre location sera attribuée à un autre adhérent ayant fait la même demande.

N'OUBLIEZ PAS ! Votre réservation ne devient ferme qu'à partir de la réception de votre paiement.

3. Annulation du fait de l'adhérent

Lorsque l'adhérent annule sa réservation, les frais retenus se calculent de la façon suivante :

Date d'annulation	Frais retenus
Plus de 60 jours avant votre départ	30 € de frais de dossier
Entre 60 et 21 jours avant votre départ	50% du montant total de votre séjour
Entre 20 et 8 jours avant votre départ	80% du montant total de votre séjour
Moins de 7 jours avant votre départ	100% du montant total de votre séjour

Remboursement sans frais des sommes versées seulement pour : Produire un justificatif

- Décès, accident ou hospitalisation de vous-même, de votre conjoint, de vos parents, de vos enfants.
- Licenciement économique de vous-même ou de votre conjoint.

Nous vous rappelons que :

- ✓ Le mobil-home loué à l'adhérent doit être occupé par l'adhérent lui-même. Il sera procédé à des contrôles. Si l'occupant n'est pas l'adhérent, l'adhérent sera radié du COS.
- ✓ L'inventaire doit être obligatoirement effectué et transmis au COS à la fin du séjour. Le non envoi de cet inventaire engendra le refus de toutes nouvelles demandes pour l'année N+1.
- ✓ Les animaux sont interdits (sauf Saint-Mandrier).
- ✓ Nous déclinons toute responsabilité en cas de vol des effets personnels.

MOBIL-HOME - DEMANDE DE RESERVATION POUR L'ANNEE 2024

Service :

Nom et Prénom de l'adhérent :

N° de Tél de l'adhérent (obligatoire) :

Pour la période de juillet à août (période estivale), une seule semaine de location sera accordée

Pour toute autre demande de semaine (hors période estivale) : faire une photocopie de ce document

Lieu : 2 lieux maximum		
Arrivée et Départ : le SAMEDI		
<input type="checkbox"/> Aigues Mortes (Gard) Camping La Petite Camargue	Du 10 avril au 22 septembre 2024	6 pers maxi bébé compris 2 chambres Les animaux sont interdits
<input type="checkbox"/> Argelès (Pyrénées-Orientales) Camping Taxo les Pins	Du 13 avril au 22 septembre 2024	8 pers maxi bébé compris 3 chambres Les animaux sont interdits
<input type="checkbox"/> Playa de Pals (Espagne) Résidence Vacances Golf Beach	Du 6 juillet au 31 août 2024	6 pers maxi bébé compris 3 chambres Les animaux sont interdits
Arrivée et Départ : le DIMANCHE		
<input type="checkbox"/> Vias (Hérault) Camping Les Salisses	Du 13 avril au 15 septembre 2024	6 pers maxi bébé compris 2 chambres ***** 8 pers maxi bébé compris 3 chambres Les animaux sont interdits
<input type="checkbox"/> Ruoms (Ardèche) Camping Aluna Vacances	Du 5 avril au 23 septembre 2024	6 pers maxi bébé compris 2 chambres Les animaux sont interdits
<input type="checkbox"/> Grau du Roi (Gard) Camping Les Jardins de Tivoli	Du 7 juillet au 1er septembre 2024	4/5 pers maxi bébé compris 2 chambres Les animaux sont interdits
<input type="checkbox"/> Saint-Mandrier sur Mer (Var) Camping La Presqu'île de Saint-Mandrier	Du 7 juillet au 1er septembre 2024	6 pers maxi bébé compris 3 chambres Les animaux sont admis (voir règlement sur site du camping)

OU

Semaine du..... au.....

Semaine du..... au.....

Revenus déclarés divisés par 12 HORS ABATTEMENT	Tarif pour une semaine			Juillet - Août Playa de Pals - Grau du Roi - Saint-Mandrier sur Mer
	Avril - Mai Sept - Oct	Juin	Juillet - Août	
Jusqu'à 1 100 €	120 €	220 €	270 €	490 €
De 1 100 € à 1 300 €	170 €	280 €	340 €	
Au-delà de 1 300 €	180 €	300 €	440 €	
Extérieurs	220 €	320 €	600 €	650 €

Je certifie avoir pris connaissance du règlement pour l'année 2024 et en avoir gardé une copie.

A Oyonnax, le.....

Signature